GospEl	GOSPE	EL
Version N°		Date Version
Version 1.25		Octobre 2008



GospEl	GOSPE	EL
Version N°		Date Version
Version 1.25		Octobre 2008

La validité des informations contenues dans ce document se limite à GOSPEL version 1.25

SOMMAIRE

1.	Proc	EDURE GENERALE LIEE A LA CREATION D'UN AGENT DANS GOSPEL	6
	1.1.	Dossier d'un agent	6
	1.2.	CREATION D'UN DOSSIER OU SAISIE D'UN CONTRAT	8
2.	LES P	PAGES « OPERATIONS SUR LE PERSONNEL »	10
	2.1.	PRISE EN CHARGE D'UN AGENT	10
	2.2.	MODIFICATION DE LA DATE DE PRISE EN CHARGE	12
	2.3.	SUPPRESSION DU DOSSIER D'UN AGENT	14
3.	OPER	ATIONS SUR LE PERSONNEL	16
	3.1.	PRISE EN CHARGE D'UN AGENT	
	3.2.	MODIFICATION DE LA DATE DE PRISE EN CHARGE	18
	3.3.	VISITE GUIDEE	
		3.3.1. Création du dossier d'un agent	
		3.3.2. Mounication de la date de prise en charge	21 22
	3.4.	Exercices	
4.	INFOR	RMATIONS SUR LE PERSONNEL	
	4.1.	RENSEIGNER LE DOSSIER DE L'AGENT	
	4.2.	INFORMATIONS PERSONNELLES	
	4.3.	COMPLEMENTS	
	4.4.	COMPETENCES	
	4.5.	ETABLISSEMENTS	
	4.6.	VISITE GUIDEE	
		4.6.1. Saisie des Informations personnelles	36
		4.6.2. Saisie des compléments	
		4.6.4. Visualisation des établissements	
5	GEST		12
э.	5 1	RENSEIGNER LE DOSSIER DE L'AGENT (2)	42 42
	5.2		
	5.2.		44 ۸۵
	5.3. 5.4		40
	5.4. 5.5		
	5.5.		

Date Version Octobre 2008

Gospe

Version 1.25

Version N°

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE

	5.6.	CONTRATS DE DROIT PRIVE	
		5.6.1. Contrats d'avenir	
		5.6.2. Contrats d'accompagnement	54
		5.6.3. Adultes relais	56
	5.7.	CONTRATS DE DROIT PUBLIC	58
		5.7.1. Assistants d'éducation	
		5.7.2. Contractuels CFA	
		5.7.3. Contractuels GRETA	02 64
		5.7.5. Titulaires fonction publique	
		5.7.6. Maîtres au pair	
		5.7.7. Autres paiements	
	5.8.	Сномаде	72
	5.9.	GESTION COLLECTIVE	74
	5.10.	AUTRES EDITIONS	76
	5.11.	GESTION DES CONVENTIONS	78
		5.11.1. Gestion des conventions (1/2)	
		5.11.2. Gestion des conventions (2/2)	80
	5.12.	GESTION DES AVENANTS	82
		5.12.1. Gestion des avenants (1/2)	
		5.12.2. Gestion des avenants (2/2)	
	5.13.		
		5.13.1. Synthese des contrats	
		5.13.2. Salsie u un nouveau contrat	
		5.13.4. Gestion collective	
		5.13.5. Autres éditions	
	5.14.	Exercices	
6	Δοτιν		96
0.	6.1.	RENSEIGNER LE DOSSIER DE L'AGENT (3)	
	62	PAGE « ABSENCES »	98
	63		100
	0.5.	6.3.1. Onglet « Congés pavés ».	
		6.3.2. Onglet « Absences entraînant des droits »	102
		6.3.3. Onglet « Autres absences »	104
	6.4.	GESTION COLLECTIVE APPLIQUEE A LA SAISIE DES ABSENCES	106
	6.5.	VISITE GUIDEE	108
		6.5.1. Saisie des absences individuelles	108
		6.5.2. Gestion des congés payés	110
		6.5.3. Gestion des absences entrainant des droits	
		0.0.4. AULIES ADSENCES	
		6.5.6 Saisie d'une absence sur une nonulation	
		6.5.7. Saisie de masse	

Gospel	GOSPE	EL
Version N°		Date Version
Version 1.25		Octobre 2008



Version 1.25

1. PROCEDURE GENERALE LIEE A LA CREATION D'UN AGENT DANS GOSPEL

1.1. DOSSIER D'UN AGENT

Dans l'application GOSPEL, chaque agent possède un dossier administratif complet et UNIQUE, divisé en 4 parties :

- Informations personnelles : contient une foule d'informations propres à l'agent, depuis son état civil, jusqu'aux diplômes qu'il détient,
- Gestion des contrats : contient les informations propres aux contrats des agents, le dossier d'un agent peut comporter plusieurs contrats,
- Gestion des absences : contient les informations relatives aux absences des agents,
- Préparation de la paie : permet de renseigner les informations nécessaires au passage en paie des agents en fonction des contrats qu'ils ont.

P. 6/119	3_men_gospel_ga_v12.doc – Octobre 2008	Ministère de l'Education nationale

Version N° Version 1.25

GOSPEL

Date Version

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



Z

1.2. CREATION D'UN DOSSIER OU SAISIE D'UN CONTRAT

Un agent n'est embauché dans GOSPEL qu'une seule et unique fois pour la totalité de ses contrats, et ce, quelle que soit la durée et l'époque de ses contrats.

La procédure d'embauche correspond à la création du dossier administratif de l'agent dans GOSPEL.

Le dossier de l'agent est **unique** dans l'application (l'unicité est maintenue par plusieurs critères dont le N°INSEE) : lorsqu'un gestionnaire doit créer un contrat pour un agent dans GOSPEL, celui-ci doit suivre la procédure suivante :

1 : L'agent est-il déjà présent dans GOSPEL ?

Il faut vérifier dans un premier temps que l'agent n'est pas déjà présent dans l'application GOSPEL.

Pour faire ceci, allez sur la page « Saisie d'un nouveau contrat », sur cette page, aucune information n'est visible, seule la bannière contient le nom, le prénom et le numéro de matricule de l'agent (la pop up « profil » permet d'obtenir des informations supplémentaires sur l'agent dans le cas où le nom et le matricule ne suffisent pas à identifier clairement votre agent).

Aucune confidentialité n'a été prévue sur cette page, ainsi, vous pouvez rechercher un agent dans l'ensemble de la population présente dans GOSPEL (notamment grâce à la pop up de recherche avancée).

2 : Le contrat de l'agent est-il déjà présent dans GOSPEL ?

Dans le cas où l'agent est déjà présent dans GOSPEL, allez sur la page « Synthèse contrat » afin de vérifier si le contrat de l'agent n'est pas déjà entré dans GOSPEL.

3 : Les actions à effectuer dans GOSPEL.

3 actions possibles découlent des questions précédemment posées :

- L'agent n'est pas encore présent dans GOSPEL
 - o Allez sur la page « Prendre en charge un agent » et renseignez les informations requises.
 - Validez l'envoi des données au serveur, si la saisie est acceptée, l'application envoie automatiquement le gestionnaire sur la page « Informations personnelles ».
 - Allez sur la page « synthèse contrat », utilisez le lien disponible sur la page, vous accédez directement à la page spécifique à la nature du contrat de l'agent afin de saisir les informations complémentaires.
- L'agent est déjà dans GOSPEL ET son contrat est également déjà dans GOSPEL
 - Utilisez le lien disponible sur la page en cours, vous accédez directement à la page spécifique à la nature du contrat de l'agent afin de saisir les informations complémentaires.
 - L'agent est déjà dans GOSPEL MAIS son contrat n'a pas encore été saisi.
 - Utilisez le lien disponible sur la page en cours « Aller saisir un nouveau contrat ».
 - Sur la page de saisie d'un nouveau contrat, renseignez les informations requises.
 - Validez l'envoi des données au serveur, si la saisie est acceptée, l'application envoie automatiquement le gestionnaire sur la page spécifique à la nature du nouveau contrat afin de saisir les informations complémentaires.





Z



Version 1.25

2. LES PAGES « OPERATIONS SUR LE PERSONNEL »

2.1. PRISE EN CHARGE D'UN AGENT

La procédure d'embauche est unique pour chaque agent, elle correspond à la création du dossier administratif de l'agent dans GOSPEL.

Pour créer le dossier d'un agent nouvellement recruté il est nécessaire de connaître les informations suivantes :

- La date de prise en charge.
- Son état civil : nom, prénom, date de naissance, sexe, etc.
- Son contrat : type, nature, emploi, établissement payeur, etc.
- L'établissement employeur, l'emploi.
- Le temps de travail : le type, le nombre d'heures hebdo, le nombre d'heures annuelles, etc.
- La filière, l'indice.



GOSPEL

Version 1.25

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



D

2.2. MODIFICATION DE LA DATE DE PRISE EN CHARGE

La date de prise en charge d'un agent se renseigne lors de la procédure de prise en charge de l'agent, elle correspond normalement à la date de début du premier contrat de l'agent dans le temps. Il est possible de modifier la date de prise en charge. Cette modification doit-être effectuée dans le cas d'un report de l'entrée dans le ministère de l'agent ou en cas de saisie erronée de la date de prise en charge.

Un exemple concret de report de date de prise en charge est donné dans ce guide dans la partie « Opérations sur le personnel » ».



GOSPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE

Informations des p	bages (2)
GOSPEL Gestion administrative Opérations sur le personnel •Prendre en charge un agent •Modif. de la date de prise en cha •Supprimer le dossier d'un agent Informations sur le personnel	Informations à saisir sur la page « Modif. De la date de prise en charge » Nouvelle date de prise en charge
 Activités & Absentéisme Préparation de la paie Cycle de paie Editions particulières Gestion des structures 	Dates Ancienne date de prise en charge Nouvelle date de prise en charge Emploi Emploi Etablissement employeur Valider la nouvelle date de prise en charge

Z

2.3. **SUPPRESSION DU DOSSIER D'UN AGENT**

La suppression d'un dossier d'agent est une procédure exceptionnelle à n'utiliser que dans certaines circonstances :

- Annulation d'une saisie défectueuse lors d'une première embauche, •
- En cas de désistement de dernière minute de l'agent.

Date Version

Pour supprimer le dossier d'un agent, il faut s'assurer que :

- Le dossier n'est jamais passé en paie,
- Il n'y a qu'un seul contrat associé au dossier de l'agent,
- Aucun avenant n'a été créé sur l'unique contrat du dossier.



GOSPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE

	Procédure exceptionnelle
GOSPEL	
Gestion administrative Opérations sur le personnel -Prendre en charge un agent -Modif. de la date de prise en charge -Supprimer le dossier d'un agent Informations sur le personnel Gestion des contrats Activités & Absentéisme Préparation de la paie Cycle de paie Editions particulières Gestion des structures	Conditions préalables (Aide en ligne) L'agent ne doit pas encore avoir fait l'objet d'une création d'un nouveau contrat, ni de l'ajout d'un avenant à un contrat. En d'autres termes, la consultation de son dossier ne doit faire apparaître qu'un seul contrat et aucun avenant. De plus,



A

3. **OPERATIONS SUR LE PERSONNEL**

3.1. PRISE EN CHARGE D'UN AGENT

L'utilisation de cette procédure implique que l'agent n'a pas été trouvé dans l'application, il faut donc créer le dossier administratif de l'agent en même temps que son contrat.

Les informations à renseigner obligatoirement dans les sections Contrat, Emploi, Temps de travail et Filière / Indice dépendent de la nature de contrat de l'agent.

Reportez vous au document « Gestion Administrative : récapitulatif des types de contrats » afin de connaître les informations à saisir lors de la procédure de prise en charge d'un agent.

Attention :

- Le numéro de matricule de l'agent est calculé automatiquement par l'application GOSPEL.
- Dans le cas d'un contrat nécessitant un numéro de convention (que l'on ne connaît pas encore), utilisez le formalisme suivant : [0][Numéro du département][Nom du salarié][Numéro d'instanciation]
- Le numéro INSEE provisoire se construit selon le formalisme suivant : [Sexe (1 / 2)][Année de naissance][Mois de naissance][Département de naissance][6lettres][00]



GOSPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



A

3.2. MODIFICATION DE LA DATE DE PRISE EN CHARGE

La procédure de modification de la date de prise en charge de l'agent correspond à une procédure exceptionnelle qui ne doit être utilisée que pour des cas particuliers pouvant se produire dans l'application.

Exemple :

Un nouvel agent possède 2 contrats différents avec un établissement employeur, un contrat débutant en date du 06/09/2008 et un autre débutant en date du 04/09/2008.

Pour une raison quelconque, l'agent a été pris en charge dans GOSPEL lors de la saisie de son contrat débutant en date du 06/09/2008, la difficulté survient lorsque le gestionnaire veut aller saisir le second contrat débutant en date du 04/09/2008 puisque l'application refusera la saisie renvoyant un message d'erreur bloquant concernant le fait que la date de prise en charge de l'agent est postérieure à la date de début du nouveau contrat.

Il faut donc utiliser la procédure de modification de la date de prise en charge afin de la passer de 06/09/2008 à 04/09/2008.



GOSPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



Z



3.3. VISITE GUIDEE

3.3.1. CREATION DU DOSSIER D'UN AGENT

Cliquez sur la page Prendre en charge un agent.



Cliquez sur le bouton Ajout d'un dossier dans la bannière.



Saisissez dans la pop-up la date de prise en charge et cliquez sur OK.

୍ତ୍ତ	Nouveau dossier d'agent	OK
	Date de prise en charge	

Saisissez dans la page principale l'ensemble des informations nécessaires à la création du dossier. Cliquez sur *Envoi des données au serveur* pour valider les saisies.



P. 20/119	3_men_gospel_ga_v12.doc – Octobre 2008	Ministère de l'Education nationale

3.3.2. MODIFICATION DE LA DATE DE PRISE EN CHARGE

Cliquez sur la page Modif. de la date de prise en charge.



Utilisez la bannière pour rechercher le dossier de l'agent.

×⊲₽	Sélection Matricule Nom 60 🛍

Saisissez la nouvelle date de prise en charge.

Dates			
Ancienne date	e de prise en		
Nouvelle date	de prise en		
Nouvene date	charge		

Cliquez sur Valider la nouvelle date de prise en charge.

Emploi	
Emploi	
Etablissement employeur	
	<u>Valider la nouvelle date de prise en charge</u>



3.3.3. SUPPRESSION DU DOSSIER D'UN AGENT

Cliquez sur la page Supprimer le dossier d'un agent.



Utilisez la bannière pour rechercher le dossier de l'agent.

╳<ᢖ ♀-к∢ <u>₀</u> , ► א	Sélection Matricule	m 60 M
-------------------------	---------------------	--------

Cliquez sur Suppression du dossier.

Validez la suppression.

|--|



Z



3.4. EXERCICES

Se reporter au cahier d'exercices.

Gospel	GOSPE	EL
Version N°		Date Version
Version 1.25		Octobre 2008

4. INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

4.1. **RENSEIGNER LE DOSSIER DE L'AGENT**

Le nœud *Informations sur le personnel* permet de compléter le dossier du personnel avec de multiples informations dispatchées sur les pages :

- Informations personnelles,
- Complément,
- Compétences.

Ce nœud propose aussi une page ou les informations ne sont accessibles qu'en consultation : la page « établissements ».

L'ensemble de ces pages va être détaillé ci-après.



GOSPEL

Date Version

Version 1.25

Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



A

P. 27/119

4.2. **INFORMATIONS PERSONNELLES**

La page Informations sur le personnel regroupe les données telles que :

- L'identification de l'agent : nom, prénom, qualité, etc.
- Les informations personnelles : sexe, N°INSEE, date de naissance, nationalité, situation familiale, etc.
- La composition familiale : conjoint, enfant, parents, le total des personnes à charge.
- Le NUMEN : l'académie, le numéro.
- Les adresses : adresses personnelle, téléphone, fax, etc.



GOSPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



D

Version 1.25

Date Version Octobre 2008

4.3. **COMPLEMENTS**

La page Compléments concerne :

- Les visites médicales : date de test, motif, date suivante.
- Les handicaps éventuels.
- La liste des documents officiels.
- L'ancienneté : date de 1er contrat droit public, date de 1er contrat droit privé. •
- Matricule hors GOSPEL : application, identifiant contrat, établissement, matricule.

Gospel Version N°

GOSPEL

Version 1.25

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



Z

4.4. COMPETENCES

La page Compétences permet de renseigner les informations concernant :

- La connaissance des langues étrangères : langue, niveau de compétence.
- Les diplômes : diplômes, date, discipline, etc.
- Les expériences antérieures : date de début, date de fin, organisme.
- Les habilitations et les permis : type, date d'émission, date d'expiration, etc.

Gospel Version N° Version 1.25

GOSPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



X

Version 1.25

4.5. **E**TABLISSEMENTS

La page Etablissements permet à un gestionnaire du consulter les établissements

- employeur, •
- ordonnateur, •
- payeur,
- d'affectation •

d'un agent pour chacun de ses contrats.

Il n'y a aucune information à saisir sur cette page.

Gospel Version N°

GOSPEL

Version 1.25

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



D



Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE

4.6. VISITE GUIDEE

4.6.1. SAISIE DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Cliquez sur la page Informations personnelles.



Utilisez la bannière pour choisir le dossier de l'agent.

× 🖓		Sélection Matricule	Nom 60 M
-----	--	---------------------	----------

Utilisez l'onglet Informations personnelles pour saisir les informations personnelles concernant l'agent.

Identification de l'agent Nom Qualité Nom usuel Nom patronymique Prénom Dime ménom	Informations personnelles	esses	
Nom Qualité Qualité Nom usuel Nom patronymique Prénom Dime prénom	Identification de l'agent		
Oualité Image: Comparison of the second se	Nom		
Nom usuel Nom patronymique Prénom Dime prénom	Qualité	X	
Nom patronymique	Nom usuel	<u></u>	
Prénom	Nom patronymique	[
2àma prénam	Prénom		
Zeme prenom	2ème prénom		


Utilisez l'onglet Adresses pour savoir les adresses de l'agent.

Informations personn (les Ad	esses	
Identification de l'agent	A DECEMBER OF THE OWNER OF	
Nom		
Qualité		
Nom usuel		
Nom patronymique		
Prénom		
2ème prénom		

Cliquez sur Envoi des données au serveur pour valider les saisies.

× (=		₽ 🛯 🖉 🗖	Sélection Matricule	Nom	60 M
	and the state of t				



4.6.2. SAISIE DES COMPLEMENTS

Cliquez sur la page Compléments.



Utilisez la bannière pour sélectionner le dossier de l'agent.

Х <- Р И • <u>0/0</u> • И	Sélection Matricule	Nom 60 A
---------------------------	---------------------	----------

Pour chaque sous-rubrique cliquez sur le bouton *Ajout d'une occurrence* pour saisir de nouvelles données.



Cliquez sur le bouton Envoi des données au serveur pour valider les saisies.





4.6.3. SAISIE DES COMPETENCES

Cliquez sur la page Compétences.

GOSPEL Gestion administrative Opérations sur le personnel Informations sur le personnel Informations personnelles	
 Gestion des contrats Activités & Absentéisme 	

Utilisez la bannière pour sélectionner le dossier de l'agent.

	Х (- Р К	< <u>0/0</u> ► ►	Sélection Matricule	Nom	_ 60 M
--	----------	------------------	---------------------	-----	---------------

Pour chaque sous-rubrique cliquez sur le bouton *Ajout d'une occurrence* pour saisir de nouvelles données.



Cliquez sur le bouton Envoi des données au serveur pour valider les saisies.





4.6.4. VISUALISATION DES ETABLISSEMENTS

Cliquez sur la page Etablissements.



Utilisez la bannière pour sélectionner le dossier de l'agent.

× 🖓		Sélection Matricule	Nom	
-----	--	---------------------	-----	--

Pour visualiser les différents établissements employeur, ordonnateur et payeur d'un contrat d'un agent, cliquez sur les boutons loupe.

Etablisseli	nents					
				Etablissement	Etablissement	Etablissement
Début	Fin	ld. contrat	Nature de contrat	employeur	ordonnateur	payeur
		(,		Vollage	s établissements de	mectation de ce contrac

Pour visualiser les établissements d'affectation d'un contrat d'agent cliquez sur Voir les établissements d'affectation de ce contrat.

Ltabils	sements					
				Etablissement	Etablissement	Etablissement
Début	Fin	ld. contrat	Nature de contrat	employeur	ordonnateur	payeur
		<u>,</u>				





Date Version Octobre 2008

5. **GESTION DES CONTRATS**

5.1. **RENSEIGNER LE DOSSIER DE L'AGENT (2)**

Le nœud *Gestion des contrats* regroupe les pages permettant de saisir et visualiser des informations relatives aux contrats. Chaque nature de contrat possède sa propre page de saisie/visualisation avec ses propres informations.

L'ensemble de ces pages va être détaillé ci-après.



Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



D

5.2. SYNTHESE DES CONTRATS

La page *synthèse contrats* est une page créée uniquement dans le but d'aiguiller le gestionnaire sur la bonne page de l'arborescence de gestion des contrats :

- Dans le cas d'une modification des informations d'un contrat déjà existant dans l'application, le gestionnaire pourra utiliser cette page pour visualiser l'ensemble des contrats d'un agent et ainsi identifier rapidement le contrat à modifier. Les pages de saisie/visualisation des contrats sont accessibles via des liens hypertextes.
- Dans le cas de la création d'un nouveau contrat pour un agent déjà existant dans la base, le gestionnaire trouvera sur cette page un lien pour accéder directement sur la page de saisie d'un nouveau contrat.

GOSPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



5.3. SAISIE D'UN NOUVEAU CONTRAT

La page de saisie d'un nouveau contrat est unique, elle sert pour tous les nouveaux contrats, quelle que soit leur nature.

Les informations qu'elle contient sont les informations obligatoires à la création d'un contrat dans GOSPEL **mais non suffisantes** au contrat. De fait, à la validation des saisies de cette page, l'application envoie automatiquement le gestionnaire sur la page de saisie/visualisation du contrat concerné afin qu'il termine correctement la saisie des informations relatives au contrat.

Reportez vous au document « Gestion Administrative : récapitulatif des types de contrats » afin de connaître les informations à saisir lors de la procédure de saisie d'un nouveau contrat à un agent.

Gospel Version N°

GOSPEL

Version 1.25

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



Date Version Octobre 2008

5.4. PAGES SPECIFIQUES AUX NATURES DE CONTRAT

L'application GOSPEL permet de gérer 13 natures de contrat par le biais de 11 pages différentes.

Le nœud contrats de droit privé regroupe 3 pages pour 5 natures de contrat :

Page	Nature de contrat	Code
Contrat d'avenir (CAV)	Contrat d'avenir du 1 ^{er} degré	A1
	Contrat d'avenir du 2 nd degré	A2
Contrat d'accompagnement (CAE)	Contrat d'accompagnement dans l'emploi du 1 ^{er} degré	C1
	Contrat d'accompagnement dans l'emploi du 2 nd degré	C2
Adultes relais (AR)	Adultes relais	AR

Le nœud contrats de droit public regroupe 7 pages pour 7 natures de contrat :

Page	Nature de contrat	Code
Assistant d'éducation (AE)	Assistant d'éducation	AE
Contractuel CFA (FA)	Contractuel CFA	FA
Contractuel GRETA (GR)	Contractuel GRETA	GR
Contractuels payés à l'heure (NT)	Contractuels payés à l'heure	NT
Titulaires fonction publique (FP)	Titulaires de la fonction publique	FP
Maîtres au pair (MP)	Maîtres au pair	MP
Autres paiements (VA)	Autres paiements	VA

Le nœud Chômage regroupe 1 page pour 1 nature de contrat :

Page	Nature de contrat	Code
Chômage (CH)	Chômage	СН



GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



Date Version Octobre 2008

5.5. INFORMATIONS GENERALES DES CONTRATS

Toutes les pages spécifiques aux natures des contrats sont basées sur la même mise en page. Les premières sections regroupent les informations permettant d'identifier rapidement le contrat par :

- le numéro d'identifiant,
- le numéro d'avenant,
- la nature,
- et les dates de début et de fin.

Les informations présentes dans ces sections découlent directement des informations que le gestionnaire a saisies lors des procédures

- saisie d'un nouveau contrat,
- ou
- prise en charge d'un agent.

En fonction de la nature de contrat et donc de la page visitée, les informations présentes dans ces sections pourront êtres différentes. C'est le cas par exemple du numéro de convention, qui ne sera disponible que sur les pages relatives aux contrats d'avenir et d'accompagnement dans l'emploi.



Date Vers

Version 1.25

Date Version Octobre 2008

Identifiant contrat Avenant	Nature
Type ***	
Transmis exécutoire le	
Numéro convention	
Délibération CA N°	
Etablissement employeur	
Nom du tuteur	
Numéro IDE	Diàses instifications communication
Section « Dates »	Pieces justificatives communiquees
Date de début	Date de fin
Durée ans	mois jours
Motif de rupture 📃 🚥	
Date d'installation dans le poste	Date de signature du contrat
Section « Période d'essai »	
Début	Fin
Les informations présentées ici peuvent diff	érer en fonction de la nature de contrat associée à la

5.6. CONTRATS DE DROIT PRIVE

5.6.1. CONTRATS D'AVENIR

Cette page permet de gérer les contrats de nature A1 et A2 (contrat d'avenir du 1er et du 2nd degré).

Sur cette page, le gestionnaire trouvera les informations nécessaires à la gestion de ces types de contrat.

Les informations des sections suivantes seront partiellement remplies automatiquement suite aux procédures de « prise en charge » ou de « saisie d'un contrat » :

- Gestion du temps de travail
- Emploi / filière
- Gestion des affectations
- Gestion des conventions

Les informations des sections suivantes vierges de toute saisie :

Gestion des emplois du temps

Version N° Version 1.25

Gospel

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



5.6.2. CONTRATS D'ACCOMPAGNEMENT

Cette page permet de gérer les contrats de nature C1 et C2 (contrat d'accompagnement du 1er et du 2nd degré).

Sur cette page, le gestionnaire trouvera les informations nécessaires à la gestion de ces types de contrat.

Les informations des sections suivantes seront partiellement remplies automatiquement suite aux procédures de « prise en charge » ou de « saisie d'un contrat » :

- Gestion du temps de travail
- Emploi / filière
- Gestion des affectations
- Gestion des conventions

Les informations des sections suivantes vierges de toute saisie :

Gestion des emplois du temps



Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



D

5.6.3. ADULTES RELAIS

Cette page permet de gérer les contrats de nature AR.

Sur cette page, le gestionnaire trouvera les informations nécessaires à la gestion de ce type de contrat.

Les informations des sections suivantes seront partiellement remplies automatiquement suite aux procédures de « prise en charge » ou de « saisie d'un contrat » :

- Gestion du temps de travail
- Emploi / filière
- Gestion des affectations

Les informations des sections suivantes vierges de toute saisie :

Gestion des emplois du temps

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



D

5.7. CONTRATS DE DROIT PUBLIC

5.7.1. ASSISTANTS D'EDUCATION

Cette page permet de gérer les contrats de nature AE.

Sur cette page, le gestionnaire trouvera les informations nécessaires à la gestion de ce type de contrat.

Les informations des sections suivantes seront partiellement remplies automatiquement suite aux procédures de « prise en charge » ou de « saisie d'un contrat » :

- Gestion du temps de travail
- Emploi / filière
- Gestion des affectations

Les informations des sections suivantes vierges de toute saisie :

Gestion de la subrogation



Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



Version 1.25

5.7.2. CONTRACTUELS CFA

Cette page permet de gérer les contrats de nature FA.

Sur cette page, le gestionnaire trouvera les informations nécessaires à la gestion de ce type de contrat.

Les informations des sections suivantes seront partiellement remplies automatiquement suite aux procédures de « prise en charge » ou de « saisie d'un contrat » :

- Gestion du temps de travail
- Emploi / filière
- Gestion des affectations

Les informations des sections suivantes vierges de toute saisie :

Gestion de la subrogation



Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



5.7.3. CONTRACTUELS GRETA

Cette page permet de gérer les contrats de nature GR.

Sur cette page, le gestionnaire trouvera les informations nécessaires à la gestion de ce type de contrat.

Les informations des sections suivantes seront partiellement remplies automatiquement suite aux procédures de « prise en charge » ou de « saisie d'un contrat » :

- Gestion du temps de travail
- Emploi / filière
- Gestion des affectations

Les informations des sections suivantes vierges de toute saisie :

Gestion de la subrogation

Version N° Version 1.25

GOSPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



D

5.7.4. CONTRACTUELS PAYES A L'HEURE

Cette page permet de gérer les contrats de nature NT.

Sur cette page, le gestionnaire trouvera les informations nécessaires à la gestion de ce type de contrat.

Les informations des sections suivantes seront partiellement remplies automatiquement suite aux procédures de « prise en charge » ou de « saisie d'un contrat » :

- Emploi / filière
- Gestion des affectations

Les informations des sections suivantes vierges de toute saisie :

- Gestion du nombre d'heures et contrôles sur les heures
- Gestion des formateurs occasionnels



Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



D

5.7.5. TITULAIRES FONCTION PUBLIQUE

Cette page permet de gérer les contrats de nature FP.

Sur cette page, le gestionnaire trouvera les informations nécessaires à la gestion de ce type de contrat.

Les informations des sections suivantes seront partiellement remplies automatiquement suite aux procédures de « prise en charge » ou de « saisie d'un contrat » :

- Emploi / filière
- Gestion des affectations

Les informations des sections suivantes vierges de toute saisie :

Gestion du nombre d'heures et contrôles sur les heures

Cospel Version N° Version 1.25

GOSPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



D

5.7.6. MAITRES AU PAIR

Cette page permet de gérer les contrats de nature MP.



Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE

5.7.7. AUTRES PAIEMENTS

Cette page permet de gérer les contrats de nature VA.

Sur cette page, le gestionnaire trouvera les informations nécessaires à la gestion de ce type de contrat.

Les informations des sections suivantes seront partiellement remplies automatiquement suite aux procédures de « prise en charge » ou de « saisie d'un contrat » :

Gestion des affectations



Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE





Date Version Octobre 2008

5.8. CHOMAGE

Cette page permet de gérer les contrats de nature CH.

Sur cette page, le gestionnaire trouvera les informations nécessaires à la gestion de ce type de contrat.

Les informations des sections suivantes seront partiellement remplies automatiquement suite aux procédures de « prise en charge » ou de « saisie d'un contrat » :

Gestion des notifications

Les informations des sections suivantes vierges de toute saisie :

Gestion des taux réduits et des exonérations


GOSPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



Z

Version 1.25

5.9. **GESTION COLLECTIVE**

La Gestion collective permet une saisie de masse des conventions (dans le cas d'un contrat de type CAV, CAE ou CH) des agents sans avoir au préalable sélectionné une population d'agents.

Pour saisir une convention, il est nécessaire de connaître :

- Le numéro de la convention,
- La date du versement,
- L'organisme,
- Le numéro du lot,
- La date du lot,
- Les subventions reçues,
- La référence de la fiche quotidienne d'encaissement (Réf FQE).

Lorsque de la validation, les conventions des agents sont automatiquement mises à jour. Les versements saisis sont alors consultables dans le contrat de l'agent.

Version N° Version 1.25

GOSPEL

Date Version

Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



D

P. 75/119

5.10. **AUTRES EDITIONS**

Pour chaque contrat il est possible de visualiser :

- Les informations concernant l'agent, •
- L'établissement employeur, •
- L'établissement d'affectation,
- Les informations sur le contrat,
- Le montant de la dernière paye calculée.

Il est également possible d'éditer les documents suivants :

- Solde de tout compte,
- Lettre de notification de droit au chômage,
- L'attestation employeur.

Pour que les données de paie soient alimentées (salaire mensuel brut et montant du solde de tout compte), une paie sur ce contrat doit au préalable être calculée.



GOSPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



Z

5.11. GESTION DES CONVENTIONS

5.11.1. GESTION DES CONVENTIONS (1/2)

Le numéro de convention est obligatoire lors de la procédure de « prise en charge » et de celle de « saisie d'un contrat » pour les natures de contrat suivantes :

- Contrats d'avenir (A1 ou A2),
- Contrats d'accompagnement dans l'emploi (C1 ou C2),
- Chômeurs (CH).

Dans le cas des chômeurs, on parle de « notification ».

Une fois la saisie validée, et le contrat créé, le gestionnaire peut aller gérer les informations relatives à une convention particulière en allant sur le second onglet des pages spécifiques aux contrats des agents.

La création d'un contrat nécessitant une convention ou une notification provoque une création automatique partielle des informations présentes sur ce second onglet, le gestionnaire soit donc renseigner manuellement le reste des informations :

- Financement des conventions,
- Suivi des versements.

(Suite page suivante)



GOSPEL

Version 1.25

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE

L'onglet concernant la gestion des conventions n'est accessible que sur les pages relatives aux natures de contrat CAV et CAE. (Sur la page spécifique aux contrats « Chômage », on parle de « Gestion des notifications ») Saisie d'un contrat ou embauche d'un agent en tant que : • contrat d'accompagnement • contrat d'accompagnement	La gestion des conventions (1)					
Saisie d'un contrat ou embauche d'un agent en tant que : •contrat d'accompagnement •contrat d'avenir	L'onglet concernant la gestion des conventions n'est accessible que sur les pages relatives aux natures de contrat CAV et CAE. (Sur la page spécifique aux contrats « Chômage », on parle de « Gestion des notifications »)					
•Ou chômeur Informations générales Convention Emploi du temps Edition						
Onglet «Convention» ou «notification» des pages spécifiques des contrats concernés Creation des conventions Voir le suivi des versements de cette convention Nº de la convention Identifiant contrat C01 Image: Convention Nº de la convention TESTDVB Montant initial de la convention [convention]	vi des versements de cette convention	Creation des conventions Identifiant contrat C01 N° de la convention TESTDVB Montant initial de la convention (court g	Onglet «Convention» ou «notification» des pages pécifiques des contrats concernés			
Date de prise en charge complémentaire Saisies du financement de la convention Id. contrat Pop up de « Saisies du suivi des versement s »	tion nisme de versement	Date de prise en charge complémentaire Financement des conventions Id. contrat Organisme de financement Taux Montant Organisme de financement Taux Ou Ou Ou Ou Ou Ou Ou Ou Ou Ou	Saisies du financement de la convention Pop up de « Saisies du suivi des			

Z

5.11.2. GESTION DES CONVENTIONS (2/2)

La saisie des financements est obligatoire. Le gestionnaire doit saisir :

- un organisme de financement,
- un organisme de versement,
- ainsi que le montant ou le taux du versement <u>prévu</u>.

Une fois que les organismes de versement sont définis dans la section « financement des conventions », le gestionnaire peut aller saisir le suivi des versements dans la pop up réservée à cet effet (pop up accessible grâce au lien hypertexte <u>Voir le suivi des versements de cette convention</u>).

Attention : un contrôle est effectué afin de vérifier que les organismes de versement entrés dans le « suivi des versements » sont bien définis dans le financement des conventions.

La section « Cumul des versements » (en bas de la page), se met à jour automatiquement :

- « Subventions reçues » : lors de la saisie du suivi des versements,
- « Salaires versés » : après la clôture de la paie,
- « Solde » : après la clôture de la paie, en fonction des 2 champs précédents.

Cumul des versements	<u>Détail des versements</u>	K ◀ 1/1 ► M
Identifiant contrat	302 🔎	
Numéro de la convention	3249834	
Subventions reçues	0	
Salaires versés	0	
Solde	0	

P. 80/119	3_men_gospel_ga_v12.doc – Octobre 2008	Ministère de l'Education nationale



SPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



D



5.12. GESTION DES AVENANTS

5.12.1. GESTION DES AVENANTS (1/2)

Sans modification d'affectation ou d'emploi du temps

Quand cela est possible, la création et la gestion des avenants se fait directement sur la page du contrat concernée grâce au lien <u>Ajouter un avenant à ce contrat</u> (situé sous le premier navigateur d'occurrence de la page).

Un contrat et ses avenant sont toujours visibles sur la même page, on navigue entre eux grâce au navigateur sur occurrence de la section « contrat – Informations générales ».

Le contrat initial a toujours un numéro d'avenant égal à « 00 » et sera toujours visible, même s'il n'est plus en vigueur du fait d'un avenant ; les avenants, pour leur part, ont toujours un numéro d'avenant supérieur ou égal à « 01 ».

1/ Cliquer sur le lien « Ajouter un avenant à ce contrat »

Le fait de cliquer sur le lien ouvre la pop up « Ajout d'un avenant », les informations proposées dans cette pop up dépendent de la nature du contrat auquel le gestionnaire veut ajouter un avenant. En dehors du champ « Date de début », l'ensemble des champs de la pop up sont renseignés par défaut par les informations de l'avenant précédent ou du contrat initial (dans le cas de la création du premier avenant).

2/ Le gestionnaire doit :

- renseigner la « Date de début » (date à laquelle l'avenant entrera en vigueur),
- modifier la / les informations qui sont à l'origine de la création de cet avenant,
- valider l'envoi des données au serveur (par le bouton de la bannière ou en appuyant sur la touche Entrée du clavier).

Dans le cas d'une modification d'affectation ou d'emploi du temps, le gestionnaire devra suivre la procédure décrite ci-après.

P. 82/119	
-----------	--



Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



Z

5.12.2. GESTION DES AVENANTS (2/2)

Dans le cas où l'affectation et/ou l'emploi du temps font partis des informations à modifier avec l'avenant.

1/ Cliquer sur le lien « Ajouter un avenant à ce contrat »

Le fait de cliquer sur le lien ouvre la pop up « Ajout d'un avenant », les informations proposées dans cette pop up dépendent de la nature du contrat auquel le gestionnaire veut ajouter un avenant.

En dehors du champ « Date de début », l'ensemble des champs de la pop up sont renseignés par défaut par les informations de l'avenant précédent ou du contrat initial (dans le cas de la création du premier avenant).

Dans le cas d'un contrat avec affectation, le lien suivant apparaît sur la pop up : <u>Créer cet avenant et donner une nouvelle affectation</u> Dans le cas d'un contrat avec affectation et emploi du temps, le lien suivant apparaît sur la pop up : <u>Créer cet avenant et donner un nouvel emploi du temps et une nouvelle affectation</u>

2/ Le gestionnaire doit :

- renseigner la « Date de début » (date à laquelle l'avenant entrera en vigueur),
- modifier la / les informations qui sont à l'origine de la création de cet avenant,

3/ Valider l'envoi des données au serveur en cliquant sur les liens

Créer cet avenant et donner une nouvelle affectation OU

Créer cet avenant et donner un nouvel emploi du temps et une nouvelle affectation

4/ Renseignez les informations de la seconde pop up

Dans le cas d'un contrat proposant à la fois l'affectation et l'emploi du temps, vous ne pouvez renseigner que l'information nécessaire.

Exemple : si l'agent n'a pas de modification dans son emploi du temps, vous pouvez simplement entrer la nouvelle affectation en laissant blanc la section concernant l'emploi du temps.

P. 84/119	



GOSPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



D



Octobre 2008

Version 1.25

5.13. VISITE GUIDEE

5.13.1. **SYNTHESE DES CONTRATS**

Cliquez sur la page Synthèse des contrats.

7 GOSPEL	
Gestion administrative	
Opérations sur le personnel	
Informations sur le personnel	
• Synthèse contrats	
Contrats de droit privé	
Contrats de droit public	
🕨 Chômage	
 Gestion collective Autres éditions Attestation ASSEDIC 	
Activités & Absentéisme	

Utilisez la bannière pour sélectionner le dossier de l'agent.



Suivant l'action à effectuer cliquez sur le lien hypertexte correspondant. Les liens hypertextes dans la liste des contrats sont créés dynamiquement, c'est-à-dire qu'ils s'adaptent au nombre de contrats ainsi qu'aux natures des contrats de l'agent.



SAISIE D'UN NOUVEAU CONTRAT 5.13.2.

Pour accéder à cette page, vous avez 2 solutions :

Date Version

- soit directement depuis le volet d'exploitation, en cliquant sur la page Saisie d'un nouveau contrat.
- soit depuis la page synthèse des contrats grâce au lien hypertexte.

7	GOSPEL	
	🍍 Gestion administrative	
	🕨 Opérations sur le personnel	
	🕨 Informations sur le personnel	
	Gestion des contrats	
	• Saisie d'un nouveau contrat	
	Contrats de droit privé	
	🟲 Contrats de droit public	
	🟲 Chômage	
	 Gestion collective Autres éditions Attestation ASSEDIC 	
	Activités & Absentéisme	

Utilisez la bannière pour sélectionner le dossier de l'agent.



Saisissez les rubriques obligatoires suivantes dans la page web principale :

- Type de contrat, .
- Nature de contrat,
- Date de début. .
- . Établissement.

En fonction des données renseignées dans les rubriques citées précédemment, plusieurs autres données peuvent être demandées :

- La Date de fin de contrat est obligatoire si la nature de contrat est NT, VA, FP ; pour les contrats FA et GR, la date de fin de contrat est obligatoire si le type de contrat est DD. Dans tous les autres cas, cette date est facultative.
- Le Numéro de convention est obligatoire si la nature de contrat est A1, A2, C1 ou C2. .
- L'Emploi est obligatoire sauf pour les natures de contrat CH et VA (car l'emploi est alors alimenté automatiquement, voir paragraphe suivant).
- Le Temps de travail est obligatoire, sauf pour les natures de contrat sans gestion du temps de travail (CH, VA, NT, MP, FP).

Gospel	GOSPEL		
Version N°		Date Version	
Version 1.25		Octobre 2008	

- La Filière est obligatoire, sauf pour les natures de contrat CH, MP et VA.
- L'Indice est obligatoire pour les natures de contrat FA et GR. A noter : pour les assistants d'éducation, il n'est pas nécessaire de renseigner l'indice car leur indice est réglementaire ; le champ Indice est à utiliser pour renseigner un indice individuel.

Le fait de renseigner certains champs déclenche des alimentations automatiques. La nature de contrat alimente l'Emploi à :

- « CHOMAGE » dans le cas où elle est mise à « CH »
- « AUTRE » dans le cas où elle est mise à « VA »
- La nature de contrat alimente le Type de Temps de travail à :
 - « ST » (Sans Temps de travail) dans le cas où elle est mise à « CH », « VA », « NT », « MP » ou « FP ».

Cliquez sur Envoi des données au serveur pour valider la saisie.



A la fin de cette saisie, si les données sont acceptées par l'application, vous êtes automatiquement envoyé sur la page de visualisation/modification des données de votre contrat.



5.13.3. VISUALISATION/MODIFICATION DES INFORMATIONS D'UN CONTRAT

Utilisez la bannière pour sélectionner le dossier de l'agent.



Pour accéder à la page spécifique d'un contrat, vous avez 2 possibilités :

- Sélectionner directement la page voulue depuis le volet d'exploitation (cette action suppose que vous connaissez déjà la nature de contrat de l'agent).
- Sélectionner la page synthèse contrats, afin de visualiser l'ensemble des contrats et d'accéder à la bonne page en cliquant sur le lien hypertexte correspondant.





Saisissez/modifiez les informations dans la page web. Puis cliquez sur *Envoi des données au serveur* pour valider la saisie.



Remarque :

Il serait trop long de détailler ici toutes les différentes saisies possible dans les différentes pages de visualisation/modification des contrats, nous vous invitons donc à consulter l'aide en ligne de l'application pour obtenir plus d'informations.

L'aide en ligne est accessible depuis le bouton Aide situé dans la bannière de la page.





5.13.4. GESTION COLLECTIVE

Cliquez sur la page Conventions.



Saisissez le numéro de la convention (le matricule de l'agent apparaît automatiquement). Et renseignez le reste des champs.

Matricule	N° de la convention		+ = N 1 /1 ► M
	Date du versement	Organisme 🛛 👐	
	Organisme : N° du lot	Date du lot	
	Subventions recues	Réf. FQE	

Cliquez sur Ajout d'une occurrence pour ajouter davantage de conventions.



Cliquez sur Envoi des données au serveur pour valider la saisie.





5.13.5. AUTRES EDITIONS

Cliquez sur la page Autres éditions.



Utilisez la bannière pour sélectionner le dossier de l'agent.



Saisissez le numéro de contrat et validez.

Selection Contrat	Date du jour 23/04/07
Contrat 60	Solde de tout compte
	Lettre de notification de droit au chômage
	Attestation employeur

Choisissez le type de documents à éditer.

Selection Contrat	Date du jour 23/04/07
Contrat 60	Solde de tout compte
Ŭ	Lettre de notification de droit au chômage
	Attestation employeur



Z



5.14. EXERCICES

Se reporter au cahier d'exercices.



Z



Version 1.25

6. ACTIVITE & ABSENTEISME

6.1. **RENSEIGNER LE DOSSIER DE L'AGENT (3)**

Le nœud *Gestion des absences* regroupe les pages permettant de saisir et visualiser des informations relatives aux absences des agents.

Pour saisir des absences aux agents présents dans GOSPEL, un gestionnaire à 2 solutions dans l'application.

- Soit il utilise la gestion individuelle,
- Soit il utilise la gestion collective.

La gestion individuelle permet de :

- Saisir les absences de gestion,
- Consulter le découpage des absences (en fonction des tranches, périodes de paie, droit ...),
- Saisir les congés payés pris,
- Saisir les absences entraînant des droits (uniquement pour les contrats de droit public),
- Saisir les autres motifs d'absence.

La gestion collective permet de saisir des absences pour une large population :

- Mise à jour collective : Absences
- Saisie sur population : absence
- Saisie de masse : absence

L'ensemble de ces pages va être détaillé ci-après.





Z

Version 1.25

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE

6.2. PAGE « ABSENCES »

2 onglets sont accessibles ici :

« absences de gestion »

Les informations obligatoires à renseigner sont :

- Le motif d'absence
- La date de début d'absence
- La date de fin d'absence

Cochez le témoin *Ignorer en paie* si vous souhaitez que l'absence figure dans le dossier de l'individu sans être traitée en paie.

Cochez le témoin *Prolongation* pour indiquer que l'absence est la prolongation d'une absence précédente de même type. Ainsi, cette absence, en cas de prolongation de maladie, ne génèrera pas de carence pour les Indemnités Journalières de Sécurité Sociale.

Si l'agent est absent à partir de l'après-midi seulement, cochez le témoin *Après-midi* qui se trouve à droite de la date de début d'absence. De même, si l'agent revient d'absence l'après-midi, cochez le témoin *Matin* qui se trouve à droite de la date de fin d'absence pour indiquer que l'agent n'a été absent que le matin.

Si le motif d'absence est Grève, saisissez le nombre d'heures de l'absence.

« Absences découpées généralisées »

La paie est traitée par périodes (par mois ou par sous-période à l'intérieur d'un mois en cas de changement de situation en cours de mois). Les dates d'absences ne concordent qu'exceptionnellement avec les dates de début et fin de période de paie. Chaque absence est donc découpée automatiquement selon ces dates. Ce traitement est automatique.

Dès qu'un motif d'absence est saisi dans l'information *Absences* du dossier de l'agent l'application découpe l'absence dans l'information *Absences découpées* en fonction :

- Des périodes de paie.
- Des droits.
- Des tranches de droits.
- Du changement de situation en cours de période.

Son fonctionnement est le suivant :

- S'il s'agit de la première absence de l'agent, les droits sont pleins, l'absence est redécoupée en fonction de la durée de chaque tranche.
- Si l'agent n'en est pas à sa première absence, le système retrouve les droits consommés dans le passé en remontant jusqu'à une date de référence.



GOSPEL

Date Version

Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



D

Version 1.25

6.3. **ABSENCE PAR TYPE**

6.3.1. ONGLET « CONGES PAYES »

La saisie des congés payés de l'agent nécessite de connaître :

Date Version

Octobre 2008

- La date de début du congé (il est possible de faire commencer le congé l'après-midi).
- La date de fin du congé (il est possible de faire finir le congé l'après-midi).
- Le motif.

Au moment de la saisie, on peut choisir d'inscrire le congé dans le dossier de l'agent mais de ne pas le prendre en compte au moment du traitement en paie.

Les droits aux congés de l'agent peuvent être consultés et/ou modifiés.

Le solde des droits à congés est mis à jour en temps réel dès qu'on saisit une absence pour congé payé dans le dossier de l'agent.

Les droits acquis sont calculés mensuellement par le traitement de paie et remontés en clôture de paie dans le dossier de l'agent.

Néanmoins la mise à jour directe des droits aux congés reste possible notamment pour l'initialisation ou pour effectuer des ajustements ; les informations saisissables sont les suivantes :

- Les droits acquis par l'agent.
- Les droits pris par l'agent.
- Les droits restants à l'agent.



GOSPEL

Version 1.25

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



A

P. 101/119

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE

6.3.2. ONGLET « ABSENCES ENTRAINANT DES DROITS »

La page Absences entraînant des droits permet de consulter et saisir les absences, saisir les montants de référence.

La page permet également de consulter le découpage des absences.

La saisie d'une absence se fait en renseignant :

- La date de début de l'absence (on peut faire commencer une absence en après-midi).
- La date de fin de l'absence (on peut faire terminer une absence en après-midi).
- Le motif de l'absence.

En cas de prolongation d'une absence précédente, il faut cocher le témoin

Au moment de la saisie on peut faire le choix de ne pas prendre en compte l'absence durant le calcul de paie.

Pour saisir un montant de référence il faut connaître :

- La rubrique à laquelle le montant se réfère.
- La période durant laquelle il est applicable.
- Le montant.
- Le code du contrat auquel il est associé.

La paie est traitée par périodes (par mois ou par sous période à l'intérieur d'un mois en cas de changement de situation en cours de mois). Les dates d'absences ne concordent qu'exceptionnellement avec les dates de début de période de paie. Chaque absence est donc découpée automatiquement selon ces dates. Ce traitement est automatique et fonctionne de la manière suivante.

Dès qu'un motif d'absence est saisi dans l'information *Absences* du dossier de l'agent, le système découpe l'absence dans l'information *Absences découpées* en fonction :

- Des périodes de paie.
- Des droits.
- Des tranches de droits.
- Du changement de situation en cours de période.

Son fonctionnement est le suivant :

- S'il s'agit de la première absence de l'agent, les droits sont pleins, l'absence est redécoupée en fonction de la durée de chaque tranche.
- Si l'agent n'en est pas à sa première absence, le système retrouve les droits consommés dans le passé en remontant jusqu'à une date de référence.





D

6.3.3. ONGLET « AUTRES ABSENCES »

Pour toutes les absences que ne correspondent pas à des congés payés ou qui ne sont pas des absences entraînants des droits, il faut utiliser la page *Autres absences*.

Pour ces absences il faut connaître :

- La date de début de l'absence (on peut faire commencer une absence en après-midi).
- La date de fin de l'absence (on peut faire terminer une absence en après-midi).
- Le motif de l'absence.

Au moment de la saisie on peut faire le choix de ne pas prendre en compte l'absence durant le calcul de paie.



Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



A

6.4. GESTION COLLECTIVE APPLIQUEE A LA SAISIE DES ABSENCES

Le nœud Gestion collective permet l'accès à 3 pages proposant 3 modes de saisie différents :

- Sur la page Mise à jour collective : Absences, le gestionnaire sélectionne une population dans à la bannière, il a ensuite 2 solutions :
 - o Soit il saisit manuellement les absences sur chacun de ses dossiers,
 - Soit il utilise le lien
 Saisie des absences l'ensemble de sa population en une seule saisie.
- Sur la page Saisie sur population : Absences, le gestionnaire sélectionne une population dans à la bannière, et saisit ensuite manuellement les absences sur chacun de ses dossiers.
- •
- Sur la page Saisie de masse : Absences, le gestionnaire n'a aucune possibilité de sélection de population dans la bannière, il saisit directement une absence sur un agent préalablement identifié grâce à son numéro de matricule.

Version N° Version 1.25

GOSPEL

Date Version Octobre 2008

GUIDE UTILISATEUR GOSPEL GESTION ADMINISTRATIVE



Z

P. 107/119



Version 1.25

6.5. VISITE GUIDEE

6.5.1. SAISIE DES ABSENCES INDIVIDUELLES

Cliquez sur la page Absences.



Utilisez la bannière pour sélectionner le dossier d'un agent.

× 🖓	₽ K 4 <u>0/0</u> ► N	Sélection Matricule	Nom	1 60 M

Cliquez sur Ajout d'une occurrence pour ajouter une absence.



Renseignez les champs dans la page web principale.


Cliquez sur l'onglet Absences découpées généralisées pour consulter le découpage des absences.

Découpage des absences				Y ,) H 🖣 🛛	H 4
Début absence découpée Motif	Droit	Tranche	Date de la tranche		Nombre	Contrat





6.5.2. GESTION DES CONGES PAYES

Cliquez sur la page Absences par type.



Utilisez la bannière pour sélectionner le dossier de l'agent.

× <₽ ♀ K	 ■ 0/0 ■ ■ 	Sélection Matricule	Nom	(60) //
----------	--	---------------------	-----	----------------

Cliquez sur le bouton Ajout d'une occurrence pour ajouter un congé payé dans le dossier de l'agent.

Congés payés	

Renseignez les informations dans les champs prévus à cet effet.

Jongoo	payes				* ** + = 0 000
Début	Après-m	idi Fin	Mati	n Motif	lanorer en paie
				••••	Г
_				•••	
			Γ		
				••••	

Utilisez le navigateur sur occurrence pour accéder au contrat sur lequel vous voulez gérer les droits aux congés.





Saisissez les informations dans les champs.

Congé	Contrat	Droits acquis	Droits pris	Droits restants
	<i>.</i> ,			
	<i>.</i> ,			
	,0			
	,0			
	,0			
	,0			
	<u>,</u>			



6.5.3. GESTION DES ABSENCES ENTRAINANT DES DROITS

Cliquez sur la page Absences par type puis sur l'onglet Absences entraînant des droits.



Utilisez la bannière pour sélectionner le dossier de l'agent.



Cliquez sur le bouton Ajout d'une occurrence pour saisir une nouvelle absence.

Absences entraînant des droits	

Saisissez les informations dans les champs.



GospEl	GOSPE	EL	
Version N°		Date Version	
Version 1.25		Octobre 2008	

Pour saisir un nouveau montant de référence, cliquez sur *Ajout d'une occurrence* et renseignez les champs.

Rubrique	Période	Mont	Contrat	

•••				-
••••				
•••				
••••				
••••				
••••			•••	
•••				
•••				

Utilisez le navigateur sur occurrence pour naviguer parmi les découpages des absences.

Découpage des	s absenc	es				Y	r 🔎 N ·	0/0	► M
Début absence découpée	Motif	Droit	Tranche	Début	Date de A. M.	la tranche Fin	Matin	Nb de jours	Contrat
									,
							Γ		<i>.</i> ,
									<i>0</i> ,
									<i>.</i> ,
									<i>0</i> ,





6.5.4. AUTRES ABSENCES

Cliquez sur la page Absences par type puis sur l'onglet Autres absences.



Utilisez la bannière pour sélectionner le dossier de l'agent.

Х <= Рич 0ло ни	Sélection Matricule	Nom	(60) //
-----------------	---------------------	-----	----------------

Cliquez sur le bouton Ajout d'une occurrence pour saisir une nouvelle absence.

Autres absence	s		
			F
		····	
		••••	
		••••	
		•••	

× (-)	₽ H 4 0/0 ► H	Sélection Matricule	Nom

6.5.5. GESTION DES ABSENCES COLLECTIVES

Cliquez sur la page Mise à jour collective : Absences.



Sélectionnez une population en cliquant sur le bouton Sélection des agents.

$\times \leftarrow = \qquad \qquad$

Cliquez sur Saisir des absences.

$\times \leftarrow \mathcal{P} \qquad \qquad$
--

Renseignez la pop-up et validez.

Saisie absenc ్మ	es (multi)	(OK) nnuler
Information à répercuter		+ N € 1/1 ► N
Motif de l'absence		
Dates		
Début	🗖 Après-midi	
Fin	🗖 Matin	
Grèves en heures		
Heures		
Prolongation d'absence	🗖 Ignorer en p	aie

Cliquez sur Envoi des données au serveur pour valider les saisies.

× (+) ~		Saisie des absences	
---------	--	---------------------	--

Z

6.5.6. SAISIE D'UNE ABSENCE SUR UNE POPULATION

Cliquez sur la page Saisie sur population : Absences.



Sélectionner une population en cliquant sur Sélection des agents.

	× 🖓		M	Sélection Matricule			Nom) M	
--	-----	--	---	---------------------	--	--	-----	--	-----	--

Cliquez sur Alimentation par paramètres.



Renseignez la pop-up et validez.

Information à répercuter + M (1/1) Motif de l'absence
Début Après-midi Fin Matin

X (+	Sélection Matricule	Nom 60 M
and the second second		



6.5.7. SAISIE DE MASSE

Cliquez sur la page Saisie de masse : Absences.



Saisissez le matricule de l'agent et renseignez les autres champs de la page.

Saisie collectiv	ve des abs	sence	s					
Mat.	Début	1/2 j	Fin	1/2 j	Motif	lgnorer en paie	Prol.	
	J							╪╾ᡧᡧ᠋ᢧ
		Γ		Γ		П	Γ	+ = M 4 0

Pour ajouter d'autres absences à cet agent, cliquez sur Ajout d'une occurrence.

			-				
Mat.	Début	1/2 j	Fin	1/2 j	Motif	lgnorer en paie	Prol.
							□ (+) N (□) N
						Г	

Pour créer des absences pour un autre agent saisissez les informations dans les lignes du dessous.

Saisie collecti	ive des ab:	sence	S					
Mat.	Début	1/2 j	Fin	1/2 j	Motif	lgnorer en paie	Prol.	
						Γ		+ = N 4 1 ► M
		Γ		Γ		Π	П	+ = M 40 ► M

Cliquez sur Envoi des données au serveur pour valider les saisies.



D



6.6. EXERCICES

Se reporter au cahier d'exercices.